

Paris, le 3 décembre 2021 N°1770

COMMUNIQUE DE PRESSE

Renforcement du partenariat d'investissement et du partenariat commercial entre la France et les Emirats arabes unis (EAU)

Les Emirats arabes unis (EAU) ont fait le choix de renouveler leur confiance dans l'économie française. Grâce aux accords et contrats civils signés à l'occasion de la visite officielle du président de la République française aux EAU, ce sont près de 10 milliards d'euros d'investissement dans les entreprises françaises et 6 milliards d'euros de contrats et d'accords commerciaux civils qui seront déployés en complément des contrats militaires.

1. Partenariat d'investissement

Cet accompagnement financier de 10 milliards d'euros sera fléché vers des secteurs stratégiques pour l'économie française comme l'énergie, l'espace, l'agroalimentaire, la santé et la logistique. Cela s'inscrit pleinement dans le cadre du plan « France 2030 », annoncé par le président de la République.

Le partenariat historique et solide entre Bpifrance et Mubadala sera renforcé et prolongé pour 10 ans, pour un montant de 4 milliards d'euros. L'objectif est d'investir dans les entreprises françaises, PME et startups innovantes à fort potentiel de croissance, ce qui aura des conséquences directes sur la possibilité d'entreprendre en France et sur l'emploi.

Par ailleurs, une relation nouvelle est lancée entre la France et ADQ, l'un des trois fonds souverains d'Abou Dabi, en vue de permettre des investissements qui profiteront à la fois à l'économie française et à l'économie émirienne, dans le domaine des énergies vertes, de la logistique, de la santé et de l'agroalimentaire notamment, pour un montant de 4,6 milliards d'euros.

Enfin, la France et les Emirats arabes unis unissent leurs efforts pour réussir la transition énergétique en développant l'hydrogène, en investissant dans la décarbonation de l'industrie et dans les énergies renouvelables. Cette alliance entre le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et le ministère émirien de l'Industrie et des Technologies avancées, permettra de développer et de déployer des technologies aux Emirats arabes unis ou en France.

2. Partenariat commercial

Une première réalisation concrète de ce nouvel élan dans la relation économique bilatérale est la signature de contrats et accords commerciaux entre nos entreprises pour près de 6 milliards d'euros, dans le domaine de l'énergie et de l'hydrogène avec Engie, EDF, TotalEnergies et TechnipEnergies.

ANNEXE 1 : liste des accords économiques signés

1. Protocole d'accord entre Mubadala et Bpifrance : 4 milliards d'euros

Bpifrance et Mubadala renouvellent leur collaboration sur le marché français via leurs deux programmes d'investissement conjoints à hauteur de 4 milliards d'euros à parité : en capital-investissement (3,2 milliards d'euros) et en capital-risque (800 millions d'euros) sur 10 ans.

2. <u>Accord de coopération pour des investissements de Mubadala dans des fonds français et dans des projets sectoriels : 1,4 milliard d'euros</u>

L'objectif de ce protocole d'accord entre le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et Mubadala est de développer les investissements de Mubadala dans des fonds de capital-investissement/risque français pour un montant total de 1,4 milliard d'euros sur 10 ans.

3. Accord de coopération entre le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance français et le ministère de l'Industrie et des Technologies avancées émirati

Cet accord de coopération vise à renforcer et à développer les industries dans les deux pays à travers des investissements, des transferts de technologies et le déploiement de technologies clés dans les secteurs de la décarbonation des industries, de l'hydrogène, des énergies renouvelables, des systèmes spatiaux et de l'intelligence artificielle appliquée à l'industrie. Cet accord vient piloter les accords signés par Masdar avec Engie (hydrogène vert) et par ADNOC avec TotalEnergies.

4. Accord entre ADNOC et TotalEnergies

Cet accord stratégique de coopération vise à renforcer les liens entre les deux groupes dans les domaines de la capture et du stockage du carbone (CCS), de l'hydrogène bas carbone, du développement des talents et de l'amont pétrolier et gazier dans l'Emirat d'Abou Dabi.

5. Accord de coopération entre Engie et Masdar : 4,4 milliards d'euros

Engie et Masdar, la filiale de Mubadala, ont convenu de former une « alliance stratégique » pour explorer le co-développement de projets d'hydrogène vert à l'échelle industrielle aux Emirats arabes unis visant une capacité totale de plus de 2 GW qui sera développée en trois phases jusqu'en 2030. Les investissements communs pourraient représenter 5 milliards de dollars soit 4,4 milliards d'euros.

6. Contrat entre TechnipEnergies et ADNOC

TechnipEnergies s'est vu octroyé par ADNOC l'attribution du contrat pour l'ingénierie et la construction du craqueur d'éthane de Borouge 4.

7. Accord de coopération entre le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance français et le fonds souverain émirati ADQ : 4,6 milliards d'euros

L'accord de coopération prévoit de soutenir les coopération existantes entre ADQ (ou ses filiales) et les entreprises françaises (Abu Dhabi Ports et CMA-CGM; ADQ et GeoPost) mais également de renforcer les partenariats d'investissement entre ADQ (ou ses filiales) et des entreprises françaises en Europe (dont en France), au Moyen Orient et en Afrique dans le secteur de la logistique, de la santé, de l'agriculture (semences), et des énergies vertes pour un montant total de 4,6 milliards d'euros sur 5 ans.

8. Accord entre ENEC (filiale d'ADQ) et EDF

Ce mémorandum d'entente met en place un partenariat sur le partage d'expérience entre exploitants du nucléaire civil, la R&D, avec entrée potentielle d'ENEC dans le consortium polymer MEGAPOL et dans le centre de recherche d'EDF dédié au vieillissement des matériaux MAI (Material Ageing Institute) en compagnie d'autres exploitants du nucléaire civil mondiaux, et enfin une étude de faisabilité conjointe d'un potentiel pilote hydrogène sur la centrale de Barakah.

ANNEXE 2 : accords signés en marge de la visite

9.	Déclaration d'intention dans le domaine de la sécurité alimentaire entre le ministère français de
	l'Agriculture et de l'Alimentation et le ministère émirien du Changement Climatique et de
	<u>l'Environnement</u>

L'objectif de cet accord est de développer la coopération entre la France et les Emirats dans les domaines de la sécurité alimentaire et des ag-tech.

10. Accord d'entente entre Paris Europlace et ADGM

L'objectif de cet accord est de développer la coopération entre Abou Dabi et la place financière de Paris, notamment dans le domaine de la finance durable et des Fintech/innovation financière.

Contact presse:

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr